

EFFETS COMMERCIAUX DE L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD DE LIBRE ECHANGE ENTRE L' UNION EUROPEENNE ET LE MAROC

MARIA CALLEJON

(Universitat de Barcelona)

GEMMA GARCIA

(Universitat de Barcelona)

1995

0. Introduction

Le présent travail essaie d'obtenir une première approximation de la magnitude de l'impact commercial qui aura lieu dans le cas de l'établissement d'un accord de libre échange entre l'UE et le Maroc; et spécialement de la magnitude de l'impact commercial sur les pays méditerranéens de l'UE qui ont des liens économiques avec le Maroc (Portugal, Espagne, France et Italie).

Depuis quelques années l'UE et le Maroc ont initié un procès de rapprochement économique qui pourrait aboutir dans l'établissement progressif d'une zone de libre échange. Ce nouveau type de relations a comme but d'inciter le développement de l'économie marocaine et promouvoir la stabilité sociale des deux côtés de la Méditerranée Occidentale. La libéralisation des échanges suppose tout d'abord une réforme du régime tarifaire que l'UE applique au Maroc, fondamentalement pour les produits agraires, étant donné que les produits industriels, avec quelques exceptions, ne sont pas soumis à des restrictions. L'adoption de ces mesures de libéralisation implique un changement des conditions de concurrence dans le marché européen de produits agraires, qui touche spécialement les pays méditerranéens. Le projet de création d'une zone de libre échange implique nécessairement, des transformations institutionnelles ayant des retombées positives sur l'investissement extérieur et pouvant impliquer des nouvelles opportunités d'affaires pour les entreprises européennes.

Les principes d'efficacité économique affirment qu'il est dans l'intérêt de tous les pays de réduire la protection douanière à fin d'obtenir des ressources moins chères et d'augmenter le niveau d'activité économique qui est possible par une utilisation plus efficace des ressources. La réduction de la protection est supposée de produire des gains de bien-être sur le plan statique et sur le plan dynamique. Il y a des gains de bien-être statiques lorsque l'efficacité productive augmente par l'intensification de la spécialisation selon les avantages comparatifs de chaque pays. Les gains de bien-être dynamiques surgissent de: (i) la meilleure exploitation des économies d'échelle dérivées des exportations accrues; (ii) la dynamisation de l'investissement face aux meilleures expectatives des marchés d'exportation; (iii) stimulation de l'innovation technologique par la concurrence accrue de l'extérieur; (iv) meilleures possibilités pour la politique macroéconomique de création de l'emploi étant donné que la disponibilité d'importations moins chères limite l'inflation domestique.

Si bien cet article s'intéresse uniquement aux effets commerciaux statiques sur les pays de l'UE, on n'oublie pas que le principal objectif de la politique de l'UE vers le Maroc c'est de contribuer au développement de l'économie marocaine et à la stabilité sociale du pays. Sur ce dernier sujet on peut mentionner ici seulement quelques considérations générales.

L'expérience accumulée relative aux effets de la libéralisation commerciale sur la performance économique des pays moins développés est déjà assez considérable, mais les études d'évaluation réalisées jusqu'à présent n'arrivent pas à des conclusions inéquivoques par rapport à la causalité entre libéralisation et croissance (Taylor 1991, Edwards, 1993; Greenaway, 1993). S'il semble que les politiques orientées au marché interne du type de substitution d'importations interfèrent négativement le processus de croissance économique, non plus n'est-il clair que la libéralisation est la cause de la croissance. L'expérience des économies de l'Est de l'Asie indique que le succès à

été associé plutôt à une politique agressive de promotion des exportations mené simultanément à une politique de protection du marché domestique.

Pour le moment, l'expérience du Programme d'Ajustement au Maroc a été considéré positive par la Banque Mondiale. Selon une étude de Haddad (1993), la libéralisation commerciale menée jusqu'à présent au Maroc a eu un impact positif sur la productivité. En tout cas, on trouve des exceptions très importantes, comme le secteur de l'habillement, dont la productivité du travail a descendu. Une autre étude (Rutherford et al. 1993), estime qu'un accord de libre échange entre le Maroc et l'UE, aurait comme résultat un gain de bien être pour le Maroc du 1,5 pour cent du PIB. La Banque Mondiale est en faveur de l'intégration régionale conçue comme pas intermédiaire pour arriver à la libéralisation internationale.

L'intégration régionale peut être un procès raisonnable pour introduire la libéralisation contrôlée, sans arriver à une libéralisation *erga omnes* que les arguments relatifs à l'industrie naissante font difficile aux pays moins développés. Néanmoins, pour que le raisonnement relatif à la libéralisation réciproque soit correct, il faut penser à l'intégration entre pays avec des niveaux de développement comparables. Avec des partenaires homogènes, la réciprocité des préférences commerciales octroyées est la raison d'être du processus d'intégration dans la mesure qu'on prévoit que l'exposition à la concurrence externe incite le déploiement des respectifs avantages comparatifs. L'expansion des exportations de tous les partenaires est importante pour plusieurs raisons: pour pouvoir réaliser tous les gains dynamiques potentiels de la libéralisation tels qu'on les a décrits auparavant; pour éviter un détérioration de la balance commerciale; et pour assurer que la libéralisation n'a pas des effets négatifs sur l'emploi. Si, par contre, les rapports économiques entre partenaires sont très asymétriques, la réciprocité ne peut pas être conçue dans les mêmes termes qu'auparavant. C'est le cas du Maroc et de l'UE. En absence d'un procès d'intégration au sein du Maghreb, le Maroc est en train de négotier individuellement avec l'UE dans la perspective d'un accord de libre échange unilatéral dans le court terme pour l'UE, et réciproque dans une période de douze ans ou plus.

Dans les pages qui suivent la première partie s'occupe de l'analyse descriptive du commerce du Maroc avec l'UE et spécialement avec les pays membres méditerranéens. La deuxième partie contient une estimation de l'impact commercial sur l'UE de la suppression de barrières vers les importations en provenance du Maroc. La troisième partie de ce travail s'occupe des effets commerciaux dérivés de la libéralisation par le Maroc des importations en provenance de l'UE. Finalement on expose quelques conclusions.

I. Le commerce UE-Maroc

Vision générale

L'importance économique du Maroc comme partenaire commercial pour l'UE est encore limitée, mais le Maroc offre des potentialités non négligeables dans plusieurs secteurs qui intéressent aux européens soit comme consommateurs, soit comme producteurs-exportateurs dans le cas des entreprises européennes installées au Maroc, spécialement en ce qui concerne les produits agricoles, de la pêche et d'autres biens manufacturés à forte intensité de travail ou intensifs en ressources naturelles spécifiques. En même temps les avantages comparatifs du Maroc comme fournisseur pourraient menacer la position compétitive de certains intérêts économiques dans l'UE, notamment dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

La demande interne du Maroc est faible mais elle peut avoir un grand potentiel de croissance pour des raisons démographiques, au cas que le pays parviendrait effectivement à déclencher une dynamique de croissance comme celle de certains pays moins développés de l'Est de l'Asie.

La position du Maroc comme partenaire commercial pourrait être définie selon les lignes suivantes:

- évolution commerciale assez irrégulière avec des performances modestes, avec un point d'inflexion favorable depuis la moitié des années 80;
- forte dépendance commerciale de l'UE qui tend à s'intensifier;
- niveau très faible et en recul des liens commerciaux avec d'autres pays du Maghreb et du monde arabe;
- relative concentration des échanges -importations et exportations- dans un groupe limité de produits;
- indice de similarité des exportations légèrement plus élevé pour l'Espagne et le Portugal que pour la France ou l'Italie;
- avantages comparatifs et de spécialisation dans les secteurs primaires -pêche, agriculture-intensifs en ressources naturelles -phosphate, activités minières- et des activités transformatrices à faible valeur ajoutée -habillement.

Malgré les bons résultats des dernières années 80, la performance commerciale du Maroc dans le long terme a été moins favorable que celle d'autres pays d'un niveau comparable de développement dans ces années tels que la Thaïlande ou la Tunisie. En partie à cause du poids des matières premières dans les exportations marocaines, leur croissance a été inférieure à la moyenne mondiale depuis 1965. Les exportations marocaines se sont développées au rythme de 4,4 pour cent par an de 1965 à 1990, contre 5,7 pour cent pour le reste du monde. Pendant la même période, les importations ont augmenté de 4,8 pour cent par an au Maroc, contre 4,5 pour le reste du monde. Comme conséquence de cette évolution la part du marché mondial correspondante aux exportations marocaines a diminué depuis les années 60 et les termes d'échange du Maroc se sont détériorés entre 1980 et 1988.

Le degré d'ouverture est maintenant inférieur qu'aux années 60, c'est à dire la croissance des relations commerciales a été inférieure à la croissance du PIB. Ce développement est aussi en contradiction avec la tendance de l'ensemble de l'économie mondiale, mais on peut percevoir dans ce fait un indicatif du potentiel d'expansion du commerce marocain. La performance commerciale du Maroc a beaucoup amélioré dès la deuxième partie des années 80 avec une croissance des exportations de marchandises du 8 pour cent de 1987 à 1990, mais dans les années 1991 et 1992 les exportations ont diminué d'un rythme du 2,8 par an en moyenne.

Le commerce extérieur du Maroc est très concentré sur l'UE, spécialement l'Europe méridionale. En 1992 le 81,8 des exportations et le 66,03 des importations marocaines avaient l'UE comme destin et procèdent respectivement. Le 71,4 pour cent des exportations marocaines à l'UE se concentrent en quatre pays -France, Italie, Portugal et Espagne. Ces quatre pays signifient aussi le 72,9 pour cent des importations du Maroc de l'UE. La forte dépendance d'un seul partenaire commercial -l'UE- fait que les exportations marocaines soient très sensibles au cycle économique de l'UE globalement et des pays de l'UE avec des relations étroites avec le Maroc -France et Espagne. Une étude récente (Kessler, 1993) montre que le déclin des exportations du Maroc depuis 1991 a été directement associé à la crise économique de l'UE, et que ce sont les produits manufacturés en provenance du Maroc les plus affectés par la chute de la demande européenne.

Les exportations marocaines procèdent basiquement des ressources phosphatières et dérivés, de l'agriculture et la pêche, et d'activités manufacturières à faible valeur ajoutée. Les importations également sont dominées par des produits de base à faible valeur ajoutée. Les secteurs exportateurs importent une partie importante de leurs matières premières et biens intermédiaires (souffre pour la transformation du phosphate, tissus de coton pour l'industrie de l'habillement).

En 1992 la participation du Maroc dans les exportations globales à l'UE était seulement du 0,27 pour cent. Dans certains pays européens la part de marché marocaine est significativement plus élevée -France et Espagne- avec une évolution positive dans les dernières années (Tableau 1).

Tableau 1
Part de marché des exportations marocaines

	UE	France	Italie	Portugal	Espagne
1989	0,25	0,68	0,18	0,14	0,43
1990	0,27	0,80	0,20	0,17	0,48
1991	0,27	0,82	0,18	0,15	0,46
1992	0,27	0,86	0,20	0,08	0,47

Source: EUROSTAT. Comext, et élaboration propre.

Structure du commerce

La structure du commerce entre l'UE et le Maroc peut être représentée par moyen de divers indices comme: le degré de concentration des exportations et importations, le degré de similarité entre les exportations du Maroc et quelques pays de l'UE, et les avantages comparatifs révélés du Maroc.

Dans le tableau 2a et 2b, on peut observer le degré de concentration par produits des flux commerciaux du Maroc avec l'UE et avec les quatre pays méditerranéens analysés. Le coefficient concentration est défini comme:

$$CON = \left[\sqrt{\sum \left(\frac{X_i}{\sum X_i} \right)^2} \right] * 100$$

pour $0 \leq CON \leq 100$

où X_i exprime les exportations ou importations du bien i , selon qu'il s'agit de l'indice de concentration des flux exportés ou importés.

Le degré de concentration est plus élevé dans le cas exportations à l'UE que dans les importations de l'UE. D'autre part, le degré de concentration, tant pour les importations comme pour les exportations, est supérieur pour chacun des quatre pays étudiés que pour l'ensemble de la Communauté. Ceci permet supposer que un changement dans les relations commerciales entre l'UE et le Maroc entrainera des conséquences plus intenses dans les flux de commerce avec ces pays que pour le reste des pays communautaires.

Tableau 2a
Concentration des exportations du Maroc

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
1988	26,94	31,96	32,45	52,41	48,22
1989	28,46	34,64	30,24	43,37	43,11
1990	30,69	37,14	32,54	43,02	37,36
1991	32,45	36,22	38,24	40,78	38,43
1992	33,14	36,65	34,39	38,60	39,64

Source: EUROSTAT. Comext et élaboration propre.

Tableau 2b
Concentration des importations du Maroc

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
--	--------	--------	--------	----------	---------

1988	23,68	25,27	35,39	34,11	30,38
1989	23,33	25,55	33,54	33,29	25,92
1990	23,41	25,29	34,92	26,09	26,09
1991	24,55	26,55	39,29	30,84	23,78
1992	24,34	26,78	33,54	29,04	25,43

Source: EUROSTAT. Comext et élaboration propre.

Les indices de concentration par produits du commerce du Maroc ont augmenté pour l'ensemble de l'Europe ainsi que pour la France et l'Italie. Pour le Portugal et l'Espagne l'évolution entre 1988 et 1992 est l'inverse, avec une certaine diminution dans les valeurs de ces indices.

L'évolution de l'indice de concentration par rapport à l'ensemble de l'Europe -et en relation aux pays analysés- peut être complétée par l'étude de l'indice de similarité des exportations du Maroc et des exportations de l'UE et des divers pays méditerranéens. La définition de l'indice de similarité est la suivante:

$$IS(\text{Mar, pays}) = \left[\sum \min \left(\frac{X^{\text{Mar}_i}}{\sum X^{\text{Mar}_i}}, \frac{X^{\text{pays}_i}}{\sum X^{\text{pays}_i}} \right) \right] * 100$$

pour $0 \leq IS \leq 100$

où X^{Mar_i} indique les exportations du bien i du Maroc à l'UE et X^{pays_i} représente les exportations de quelconque des pays analysés à l'UE. Cet indice de similarité a pour objectif la comparaison entre les structures d'exportations et importations de deux pays par rapport à un troisième.

Le tableau 3 présente le calcul des coefficients de similarité. Un indice de similarité supérieur indique un niveau supérieur de concurrence des exportations aux pays membres l'UE en provenance du Maroc et du pays méditerranéen analysé; ceci permet de parler d'un avantage comparatif potentiel qui peut se matérialiser en une détournement des courants d'importation des pays communautaires vers le Maroc en détriment du pays communautaire avec une structure d'exportation plus semblable, dans le cas où la libéralisation commerciale conduirait à un prix inférieur des produits provenant du Maroc.

Tableau 3
Indice de similarité des exportations vers l'UE. Maroc
et divers pays de l'UE

	France	Italie	Portugal	Espagne
1988	22,04	28,64	36,65	32,49
1989	21,77	27,54	38,79	31,65
1990	22,43	28,21	39,22	31,77
1991	21,77	27,92	39,38	29,41
1992	22,04	28,47	40,50	30,34

Source: EUROSTAT. Comext et élaboration propre.

L'ordre de similarité est Portugal, Espagne, Italie et France. Cependant, l'ordre de magnitude obtenue pour les indices ainsi calculés est très bas et nous indique que l'incidence de la possible déviation des flux commerciaux intracommunautaires vers des produits provenance du Maroc peut être considérée globalement de faible importance.

Les changements dans les coefficients de similarité pourraient signaler une variation de la spécialisation commerciale du Maroc dans cette période. Cependant, dans la période analysée on n'observe pas un accroissement des indices de similarité obtenus, c'est à dire il n'y a pas

apparemment d'approximation des patrons commerciaux entre le Maroc et les quatre pays européens.

Une approximation à la spécialisation commerciale relative du Maroc peut s'obtenir à travers la comparaison de la structure commerciale par produits du Maroc et des pays européens. La définition de l'indice de spécialisation relative est:

$$SPE = \frac{X_i^{Mar} / X_i^{pays}}{\sum X_i^{Mar} / \sum X_i^{pays}} * 100$$

pour $0 \leq SPE \leq \infty$

où:

X_i^{mar} sont les exportations du Maroc à l'UE du produit i;

X_i^{pays} sont les exportations du pays considéré (P, E, F, I) à l'UE du produit i;

$\sum X_i^{mar}$ sont les exportations totales du Maroc à l'UE;

$\sum X_i^{pays}$ sont les exportations totales du pays considéré (P, E, F, I) à l'UE.

Le même indice, utilisant des données d'importation au lieu d'exportations permet d'obtenir l'indicateur de dépendance.

Le tableau 4 montre les produits dans lesquels le Maroc peut être considéré spécialisé: des produits primaires (crustacés, légumes, fruits, grains, résines, fertilisants) ou des produits semimanufacturés.

Par contre, pour les produits plus élaborés la situation est désormais contraire et on observe une claire position de dépendance envers l'UE (tableau 5). La forte dépendance de l'UE pour les demi-elaborés du secteur d'habillement indique que la filière textile est encore très faible au Maroc et, en conséquence, vulnérable à la concurrence internationale.

Tableau 4
Indice de spécialisation

	1988	1989	1990	1991	1992
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	1.315,12	1.391,25	1.370,16	1.403,56	1.431,15
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	946,24	967,03	1.032,14	1.072,60	999,33
Fruits comestibles	1.316,98	1.279,33	966,32	1.172,48	944,56
Sel; soufre; terres et pierres: plâtres, chaux et ciments	3.135,62	2.802,84	2.109,44	1.729,78	1.297,41
Minerais, scories et cendres	1.333,14	871,79	1.098,36	1.374,44	1.353,65
Engrais	1.702,36	2.900,18	3.091,03	2.792,11	1.992,11
Ouvrages de sparerie ou de vannerie	2.265,09	2.244,88	1.999,49	1.550,35	1.391,66
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	1.270,88	1.426,96	1.553,24	1.656,54	1.717,22
Plomb et ouvrages en plomb	2.472,96	2.430,72	1.964,16	2.032,82	1.905,28

Source: EUROSTAT et élaboration propre.

Tableau 5
Indice de dépendence

	1989	1990	1991	1992
Céréales	343,04	346,94	349,12	637,66
Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin	245,66	276,42	393,40	416,68
Coton	745,77	782,03	873,15	875,76
Filaments synthétiques ou artificiels	306,70	376,91	465,60	428,58
Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	637,57	733,70	839,74	878,99
Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies	495,07	525,11	580,23	606,01
Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	352,28	388,68	412,57	471,45
Étoffes de bonneterie	1.087,16	1.061,56	959,47	1.016,14
Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	463,84	680,29	762,31	430,15

Source: EUROSTAT et élaboration propre.

Une analyse plus approfondie de la spécialisation de l'économie marocaine peut s'obtenir à partir du calcul de l'indice d'avantage comparatif pour chacun des chapitres douaniers qui subdivisent la nomenclature TARIC. Ceci permet de déterminer les produits pour lesquels le Maroc présente un avantage comparatif révélé et d'autre part ceux qui sont en désavantage commercial.

La définition de l'indice d'avantage comparatif est la suivante:

$$ACR = \left[\frac{X_i - M_i}{X_i + M_i} - \frac{X_T - M_T}{X_T + M_T} \right] * 100$$

le coefficient prend des valeurs: $-200 \leq ACR \leq 200$

où X_i et M_i sont exportations et importations, et le subindice i indique le chapitre douanier et T le total. Cet indicateur permet d'éliminer les fluctuations qui peuvent se produire dans le solde relatif par chapitres comme conséquence des oscillations du solde commercial global.

Les produits pour lesquels le Maroc présente un avantage commercial face à l'ensemble de l'UE (tableau 6) sont crustacés et mollusques, légumes et plantes potagères, fruits comestibles, café, thé, herbe mate, épices, préparés de viandes et poissons, préparés de légumes et fruits, liège et manufactures, sparterie ou vannerie et tapis et revêtements pour sols. En outre, les produits avec un désavantage comparatif plus prononcé sont céréales, produits de meunerie, cacao et préparés, produits chimiques organiques, savons, matières albuminoïdes, poudres et matériaux inflammables, d'autres produits chimiques, soie, d'autres fibres textiles végétales, nickel, véhicules et matériel pour voies ferrées.

Pour conclure, on peut parler d'une nette spécialisation commerciale en produits primaires, tandis que le désavantage le plus accentué se trouve chez les produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Le calcul d'un coefficient d'avantage comparatif (proposé par Kessler (1993) qui tient en compte les fluctuations du Produit Intérieur Brut dans la période analysée conduit à des conclusions similaires à celles qui ont été déjà signalées.

Le calcul du coefficient d'avantage comparatif révélé avec les quatre pays européens montre que pour le Portugal et l'Espagne il existe un nombre relativement plus large de produits où le Maroc présente une position d'avantage comparatif et, en plus, les valeurs de l'indicateur sont en général plus élevées que ceux correspondant à l'ensemble des pays communautaires. Ceci confirme l'idée -déjà mentionnée- de que l'Espagne et le Portugal pourraient sentir avec plus d'intensité les effets d'un accord de libre-échange (tableaux 7, 8, 9 et 10).

Tableau 6
Indice d'avantage comparatif révélé avec l'Union Européenne

	1988	1989	1990	1991	1992
Animaux vivants	-87,68	-86,48	-91,21	-92,11	-91,18
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	104,44	108,07	106,80	106,71	106,30
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	94,61	98,59	94,82	99,23	101,53
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	106,82	109,16	107,41	107,49	108,58
Café, thé, maté et épices	13,03	34,19	75,58	96,48	100,05
Céréales	-73,40	-86,70	-91,54	-92,17	-91,06
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	-93,07	-90,66	-92,18	-91,30	-91,18
Préparations de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	105,86	108,19	105,73	106,73	107,72
Cacao et ses préparations	-92,93	-90,18	-92,18	-92,31	-91,18
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	105,87	107,39	105,92	105,21	105,02
Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments	98,93	100,34	94,88	92,64	86,78
Produits chimiques organiques	-90,47	-90,53	-91,38	-91,67	-90,50
Engrais	81,57	95,62	98,75	88,74	91,79
Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, "cires pour l'art dentaire" et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre	-92,22	-90,35	-91,93	-91,94	-90,51
Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes	-91,04	-89,09	-92,14	-92,31	-90,58
Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables	-92,88	-63,74	-49,58	-67,17	-90,87
Produits divers des industries chimiques	-92,54	-90,59	-91,94	-89,99	-90,81
Liège et ouvrages en liège	103,23	107,51	106,15	105,51	106,17
Ouvrages de sparterie ou de vannerie	106,39	107,25	105,72	107,43	102,49
Soie	-82,78	-90,45	-91,95	-92,31	-90,98
Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier	-83,07	-88,28	-89,23	-89,39	-90,02
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	100,42	106,48	105,08	105,02	101,71
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	94,22	96,41	96,50	96,39	98,41

Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	96,05	99,09	99,09	96,86	95,31
Nickel et ouvrages en nickel	-93,07	-87,46	-92,18	-92,31	-91,18
Plomb et ouvrages en plomb	95,97	98,84	98,22	95,85	97,00
Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	-92,69	-90,53	-91,24	-91,99	-90,70
Ouvrages divers	-93,07	-90,66	-92,18	-92,31	-91,18

Source: EUROSTAT et élaboration propre.

Tableau 7

Avantage comparatif révélé des principaux produits marocains exportés vers la France

	1988	1989	1990	1991	1992
Vêtements autres qu'en bonneterie	96,19	101,82	95,69	94,83	94,18
Vêtements en bonneterie	95,90	102,47	94,79	92,96	96,67
Navigation aérienne	-1,09	-11,81	-4,15	-9,26	-4,48
Légumes	99,78	108,76	100,06	100,53	102,12
Machines et matériels électriques	-35,89	-53,31	-35,00	-27,41	-19,74
Fruits comestibles	103,15	110,12	102,48	101,37	104,61
Préparations de légumes et fruits	102,83	108,88	101,67	100,40	102,34
Chaussures	82,81	88,64	74,15	73,49	79,61
Engrais	91,58	101,50	96,67	95,46	97,66
Préparations de viandes, poissons	102,60	109,03	101,63	100,83	103,92

Source: Élaboration à partir des données d'Eurostat Comext.

Tableau 8

Avantage comparatif révélé des principaux produits marocains exportés vers le Portugal

	1988	1989	1990	1991	1992
Engrais	56,17	81,66	103,03	105,73	133,95
Plomb et ouvrages en plomb	99,22	99,58	107,30	105,21	135,52
Fruits comestibles		110,24	111,00	108,33	136,25
Tissus spéciaux, dentelles, tapisseries	101,85	-89,76	100,39	98,98	133,06
Liège et ouvrages en liège	66,24	109,66	109,89	107,90	133,35
Sel, soufre, terres et pierres	101,85	108,30	108,09	104,31	124,95
Poissons, crustacés, mollusques	101,85	101,50	108,04	108,33	136,25
Coton	-14,81	-37,54	-40,88	-7,70	3,51
Sucres et sucreries	101,85	110,24	111,00	-	136,25
Filament synthétiques ou artificiels	-96,41	3,82	-32,21	-72,95	80,64

Source: Élaboration à partir des données d'Eurostat Comext.

Tableau 9**Avantage comparatif révélé des principaux produits marocains exportés vers l'Italie**

	1988	1989	1990	1991	1992
Vêtements autres qu'en bonneterie	46,37	79,96	88,85	90,70	107,75
Poissons, crustacés, mollusques	104,58	115,55	114,66	119,91	119,01
Engrais	73,14	102,77	110,98	116,89	105,80
Navigation aérienne	12,50	-13,39	26,80	-6,12	15,58
Chaussures	-2,59	49,60	27,96	34,83	27,63
Produits chimiques inorganiques	97,19	104,37	58,74	17,80	108,07
Légumes	104,56	115,51	114,48	119,66	117,96
Sel, soufre, terres et pierres	97,23	108,12	102,40	95,24	108,21
Préparations de viandes, poissons	103,27	114,62	114,66	117,13	118,79
Machines et matériels électriques	-31,20	4,64	-44,74	-60,67	-46,37

Source: *Élaboration à partir des données d'Eurostat Comext.*

Tableau 10**Avantage comparatif révélé des principaux produits marocains exportés vers l'Espagne**

	1988	1989	1990	1991	1992
Poissons, crustacés, mollusques	129,34	118,07	121,65	117,38	118,56
Sel, soufre, terres et pierres	122,76	111,77	115,54	110,77	111,18
Vêtements autres qu'en bonneterie	126,09	99,60	101,26	90,90	96,96
Ouvrages en cuir	127,97	114,06	120,72	115,04	116,50
Café, thé, maté et épices	129,34	117,75	122,02	118,18	120,41
Minerais, scories et cendres	100,15	114,02	118,12	102,87	101,16
Engrais	25,40	73,74	92,66	108,14	88,89
Plomb et ouvrages en plomb	127,32	117,55	122,19	117,53	120,10
Vêtements en bonneterie	118,23	91,19	61,52	63,94	88,54
Machines mécaniques	-66,73	-76,99	-68,66	-77,57	-69,43

Source: *Élaboration à partir des données d'Eurostat Comext.*

Le calcul effectué des avantages comparatifs révélés du Maroc par rapport à l'UE confirment les résultats d'une étude récente réalisée par la Banque Mondiale (Kessler, 1993). Les produits de la mer, les produits agricoles et leurs préparations, les phosphates et dérivés, et l'habillement sont les activités avec les avantages plus prononcés. Les avantages du Maroc se sont relativement peu déployés et diversifiés par rapport aux pays asiatiques. Les activités exportatrices sont concentrées sur un nombre encore trop réduit de secteurs qui, en plus, n'affectent en aucun cas l'ensemble de la filière. L'économie marocaine présente conséquemment une vulnérabilité externe élevée.

II. Effets de la libéralisation des échanges entre l'UE et Maroc

Suppression des barrières commerciales de l'UE.

Les effets d'un accord commercial préférentiel s'évaluent traditionnellement en termes de création de commerce et de détournement de commerce. La création de commerce se produit quand la préférence accordée par un pays à un deuxième pays permet de remplacer des productions domestiques moins efficaces par des productions plus efficaces en provenance du deuxième pays. La création de commerce augmente le bien-être de tous les partenaires comme conséquence de l'amélioration de l'allocation des ressources d'accord avec les avantages comparatifs de chaque partenaire. Le détournement de commerce a lieu quand l'un des partenaires

remplace les importations d'un fournisseur d'importations efficient par des importations moins efficientes du pays bénéficiaire de l'accord préférentiel. Le détournement de commerce implique une perte de bien-être social du point de vue international, de l'ensemble des pays, car les ressources ne sont pas allouées de façon optimale.

L'UE est composée par plusieurs pays qui peuvent subir avec intensités différentes les conséquences d'un détournement de commerce. En somme, les effets à considérer sont:

- Création de commerce comme conséquence des réductions tarifaires respectives de l'UE et du Maroc.
- Détournement de commerce des pays extra-communautaires.
- Détournement de commerce des pays intra-communautaires.

Il faut considérer: (i) la suppression des barrières de l'UE, et (ii) la suppression des barrières du Maroc.

Création de commerce

L'élimination de la protection douanière établie par l'UE aux importations de produits agricoles et certains produits textiles du Maroc conduirait à une réduction du prix des produits acquis par l'UE. Cette diminution de prix aurait un effet-crédation de commerce entre les deux régions. D'après Cline, Kawabane, Kronsjö et Williams (1978), l'effet création de commerce peut s'estimer à partir de cette expression:

$$M_i^C = E_m * M_i^P * t$$

où M_i^C est l'augmentation des importations de l'UE au Maroc comme conséquence de la création de commerce entre les deux régions. E_m est l'élasticité-prix de la demande d'importations dans l'UE, M_i^P est le niveau initial des importations provenant du Maroc, et t est le changement poncentuel dans les prix comme conséquence de l'accord.

À fin de réaliser une analyse détaillée de l'effet pour chacun des produits affectés par l'accord de libre-échange, il est nécessaire disposer de données de l'élasticité-prix pour chacun des chapitres de taxes douanières libéralisées. Dans cette étude on a utilisé les élasticités calculées dans le travail déjà cité de Cline, Kawabane, Kronsjö et Williams (1978). Ils ont estimé les élasticités-prix de la Communauté pour 21 groupes de produits. Nous sommes intéressés seulement aux produits primaires et textiles et nous adoptons l'hypothèse simplificatrice que l'élasticité pour les divers chapitres douaniers qui correspondent aux produits primaires est la même. On établit aussi l'hypothèse que l'élasticité-prix est la même pour les divers pays analysés.

Le tableau 11 présente les données à utiliser dont une partie doivent être considérés seulement comme des approximations raisonnables. On a considéré que un 50 pour cent des importations du chapitre 62 (vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie) correspondent à des produits soumis à restrictions commerciales et sont conséquemment affectés par la libéralisation. En outre, les niveaux de protection effectivement appliqués au produits du Maroc sont légèrement inférieurs à ceux du tableau 11 .

Tableau 11
Importations en provenance du Maroc soumises à des barrières tarifaires. 1992. Milliers d'écus

	Tarif	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne	Elasticité -prix
Plantes vivantes et produits de la floriculture	4,4	12.353	6.901	922	68	84	-0,52
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	6,2	185.042	142.097	11.507	155	2.338	-0,52
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	7,58	174.435	66.379	696	1.690	477	-0,52
Café, thé, maté et épices	5,2	24.659	621	21	0	21.169	-0,52
Céréales	4,3	82	1	0	0	54	-0,52
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	18,4	0	0	0	0	0	-0,52
Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	0,3	18.536	5.678	2.776	118	3.846	-0,52
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	0,9	8.489	1.535	629	0	134	-0,52
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	13,2	458.009	248.315	32.339	39	20.701	-1,07
TOTAL		881.605	471.527	48.890	2.070	48.803	

Source: EUROSTAT. Comext; Gatt (1990),. et Cline et al. (1978).

L'UE maintient uniquement des barrières aux produits marocains de quelques secteurs primaires et de parties de deux secteurs manufacturiers, conserves de sardines et habillement. Le tableau 12 présente les effets de création de commerce dérivés d'une élimination des barrières de l'UE. La réduction de prix des produits marocains sur les marchés de l'UE donnerait lieu à une augmentation du 2,4 pour cent des importations en provenance du Maroc. La France augmenterait ses importations du Maroc d'un 2,5 pour cent, l'Italie d'un 1,7 pour cent, le Portugal d'un 0,4 pour cent et l'Espagne d'un 1,0 pour cent.

Tableau 12
Estimation de l'effet de création de commerce
Milliers d'écus

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
Plantes vivantes et produits de la floriculture	282,6	157,9	21,1	1,6	1,9
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	5.695,8	4.581,2	371,0	5,0	75,4
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	6.875,5	2.616,4	27,4	66,6	18,8
Café, thé, maté et épices	666,8	16,8	0,6	0,0	572,4
Céréales	1,8	0,0	0,0	0,0	1,2
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	28,9	8,9	4,3	0,2	6,0
Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux	39,7	7,2	2,9	0,0	0,6
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	64.689,1	35.072	4.567,5	5,45	2.923,8
TOTAL	78.550,3	42.460,4	4.994,9	78,9	3.600,1
Importations totales	3.311.371	1.709.761	287.017	19.228	347.646
Accroissement des importations (%)	2,4	2,5	1,7	0,4	1,0

Source: *Élaboration propre.*

Le secteur marocain le plus bénéficié est celui de l'habillement suivi des légumes et les fruits. Plus du 70 pour cent de l'impact commercial correspond à trois pays méditerranéens de l'UE, la France - bien en tête- l'Italie et l'Espagne.

Détournement de commerce extra-communautaire

La variation totale du commerce de l'UE avec Maroc dépend des effets de création et des effets de détournement. Le détournement de commerce extra-communautaires affecte les pays tiers non-membres de l'UE; après l'accord, des importations en provenance du Maroc remplaceront des importations qui étaient fournies auparavant par des pays externes à l'accord.

D'accord avec Cline et al (1978) l'effet de détournement de commerce peut s'exprimer comme:

$$\Delta M_i^D = \left[\frac{M_i^{est} \cdot M_i^{Mar} \cdot s \cdot t}{M_i^{tot}} \right] \left[1 + \left(\frac{M_i^{ext}}{M_i^{tot}} \right) \cdot s \cdot t \right]$$

où:

ΔM_i^D est la variation des importations du produit i à cause de la détournement de commerce;

M_i^{est} indique les importations provenant de régions extracommunautaires (à l'exception du Maroc);

M_i^{Mar} est le volume des importations provenant du Maroc;

M_i^{tot} sont les importations totales extra-communautaires du bien i ;

s est l'élasticité de substitution des importations entre les régions - ou pourcentage de changement dans la proportion des importations en provenance du Maroc en relation aux importations en provenance de tiers pays quand le prix relatif des produits du Maroc changent d'un 1 pour cent;

t est la modification dans les prix comme conséquence de l'accord;

Il faut établir une hypothèse à propos de la valeur de l'élasticité de substitution entre régions. Les divers études empiriques réalisées indiquent que celle-ci varie entre la valeur -1 et -2. Le tableau 13 contient les résultats du calcul des effets de détournement de commerce extra-communautaire pour une valeur de l'élasticité de substitution égal à -2. Un accord préférentiel de l'UE avec le Maroc détournerait importations d'autres pays tiers vers le Maroc dans une proportion du 4,2 pour cent des importations actuelles. La distribution des effets de détournement calculés individuellement pour les pays méditerranéens de l'UE sont: France (3,6), Italie (2,7), Portugal (1,3) et Espagne (1,8).

Tableau 13
Effet de détournement de commerce extra-communautaire
Milliers d'euros. Elasticité de substitution-2

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
Plantes vivantes et produits de la floriculture	996,5	416,0	73,1	5,2	6,8
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	20.037,6	10.402,7	1.215,3	17,1	256,3
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	22.676,3	8.228,8	91,5	217,4	62,7
Café, thé, maté et épices	2.308,2	58,4	2,0	0,0	1.798,5
Céréales	6,5	0,1	0,0	0,0	4,3
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	110,2	32,9	16,4	0,7	22,8
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	147,9	26,0	10,8	0,0	2,3
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	93.059,9	41.679,6	6.472,9	8,0	4.053,6
TOTAL	139.343,1	60.844,4	7.882	248,4	6.207,2
Importations totales	3.311.371	1.709.761	287.017	19.228	347.646
Accroissement des importations (%)	4,2	3,6	2,7	1,3	1,8

Source: *Elaboration propre.*

L'impact le plus intense correspond à la France, qui augmentera ses achats du Maroc un 6,1 pour cent avec une réduction parallèle de ses achats à des pays tiers d'un 3,6 pour cent. Comme dans le cas de la création de commerce c'est le Portugal le pays le moins affecté par le changement de barrières. Le commerce entre le Portugal et le Maroc n'est pas spécialement important dans les secteurs affectés par la libéralisation.

Le détournement de commerce est plus intense pour la France que pour l'Italie ou l'Espagne. On pourrait expliquer ce résultat par les liens économiques relativement plus étroits entre la France et le Maroc.

Si on supposait une valeur plus basse pour l'élasticité de substitution d'importations de pays externes par des importations de pays membres de la zone de libre échange, par exemple -1, l'effet de détournement serait réduit presque à la moitié dans tous les cas: Europe (2,3); France (1,9); Italie (1,5); Portugal (0,7); Espagne (1,0).

Diversión de comercio intra-comunitarios

Sous ce titre, on analyse la possibilité que du à la réduction des taxes douanières, les pays qu'intègrent l'UE détournent leurs achats effectués à d'autres pays de l'UE vers des importations en provenance du Maroc. La méthode pour estimer cet effet est le même que celui qui a été exposé dans le cas antérieur, mais cette fois les relations commerciales considérées seront exclusivement celles qui se produisent à l'intérieur de la région de l'UE:

$$\Delta M_i^D = \left[\frac{M_i^{intra} \cdot M_i^{Mar} \cdot s \cdot t}{M_i^{tot}} \right] \left[1 + \left(\frac{M_i^{intra}}{M_i^{tot}} \right) \cdot s \cdot t \right]$$

où, similairement à l'équation antérieure, ΔM_i^D est la variation des importations du bien i à cause de la diversion de commerce intra-comunitarios; M_i^{intra} indique les importations qui proviennent de zones intra-comunitarios de chaque pays analysés; M_i^{Mar} est le volume des importations provenant du Maroc, M_i^{tot} sont les importations totales intra-comunitarios et s est l'élasticité de substitution des importations entre les pays communautarios et le Maroc et t est la modification dans les prix comme conséquence de l'accord.

On peut observer que la France, suivie de l'Italie, sont les pays qui seront plus sensibles par la diversion de commerce à l'intérieur de l'UE, dans le sens qu'ils sont ceux qui accroissent plus la substitution de produits d'autres pays de l'UE par les importations provenantes du Maroc.

La détournement de commerce intra-comunitario implique que des importations meilleur marché en provenance du Maroc remplacent dans les pays membres de l'UE des importations en provenance d'autres pays membres de l'UE.

Le calcul de détournement des échanges intra-comunitarios est contenu dans le Tableau 14. Pour une élasticité de substitution -2 le volume additionnel d'importations en provenance du Maroc qui remplacent des exportations intracomunitarios d'autres pays membres de l'UE est estimé à 3,8 pour la France, 2,7 pour l'Italie, 1,3 pour le Portugal et 1,6 pour l'Espagne. Si on considère une élasticité de substitution égal à -1, ce qui pour le commerce intra-comunitario pourrait être la valeur plus raisonnable, les valeurs se réduisent à: France (2,1); Italie (1,5); Portugal (0,7) et Espagne (0,9).

Tableau 14
Effet de détournement du commerce intra-communautaire.
Milliers d'écus. Elasticité de substitution-2

	France	Italie	Portugal	Espagne
Plantes vivantes et produits de la floriculture	552,1	74,4	5,5	6,8
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	13.434,0	1.234,9	17,1	254,5
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	8.311,7	91,4	216,2	62,6
Café, thé, maté et épices	58,3	2,0	0,0	946,8
Céréales	0,1	0,0	0,0	4,3
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	32,9	16,2	0,7	22,0
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	26,8	10,9	0,0	2,4
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	42.918,7	6.371,2	8,1	4.154,9
TOTAL	65.334,5	7.800,9	247,4	5.454,2
Importations totales	1.709.761	287.017	19.228	347.646
Accroissement des importations (%)	3,8	2,7	1,3	1,6

Source: *Élaboration propre.*

Les gains de marché pour le Maroc seraient substantiels d'après les estimations réalisées. La somme des impacts de création et détournement de commerce extra-communautaires signifie pour le Maroc une augmentation des exportations d'un 6,8 pour cent. Additionnellement, le Maroc verrait augmenté sa demande d'exportations par les quantités détournées à l'intérieur de l'UE jusqu'à environ 9 pour cent (tableau 15).

Tableau 15
Synthèse des effets commerciaux
(s = -2)

	<u>création</u>	<u>détour extra</u>	<u>détour intra</u>	<u>total</u>
Europe	2,4	4,2		(9,0)
France	2,5	3,6	3,8	9,9
Italie	1,7	2,7	2,7	7,1
Portugal	0,4	1,3	1,3	3,0
Espagne	1,0	1,8	1,6	4,4

Source: *Elaboration propre.*

Les gains de marché dérivés de la création de commerce bénéficient en principe tous les partenaires, les consommateurs de l'UE obtiennent un surplus de la réduction de prix des produits concernés, et les producteurs marocains élargissent leur part de marché. Les pertes de ce processus sont subies par les producteurs européens et par le budget de l'UE, qui perd des revenus. En général les résultats nets des processus de création de commerce sont estimés positifs.

Le détournement de commerce peut signifier une perte globale nette pour l'ensemble des pays dans ou hors l'accord préférentiel, mais individuellement il y aura des pays qui gagnent et des pays qui subissent des pertes de bien-être. Le Maroc s'en bénéficiera toujours ainsi que les consommateurs des pays de l'UE le sont aussi par rapport à la situation antérieure. Par contre, les producteurs des pays de l'UE reçoivent tout l'impact négatif du détournement de commerce intra-

communautaire. De la même façon que les pays tiers reçoivent l'impact négatif de la détournement de commerce extra-communautaire.

L'estimation réalisée des effets de détournement intra-communautaire montrent la croissance totale des exportations marocaines à l'UE mais il n'est pas possible de déterminer les pays communautaires au détriment desquels aurait lieu cette détournement. Pour connaître ce aspect il faut considérer le poids relatif des exportations intra-communautaires des différents pays de l'UE dans les secteurs affectés par la détournement. Il est assez clair que les exportations de fruits et légumes de l'Espagne seraient spécialement touchées, ainsi que les exportations de produits d'habillement. Le Portugal pourrait subir les effets de la détournement de commerce dans ses exportations d'habillement. La France et l'Italie subirait aussi des pertes que l'on peut supposer moins sévères. Parmi les pays de l'UE non méditerranéens, les Pays Bas sont susceptibles de percevoir l'impact dans quelques segments des activités agricoles, notamment les fleurs coupées.

III. Effets la suppression de tarifs douaniers par le Maroc

Jusqu'ici, on a analysé exclusivement l'évaluation des effets de la disparition des barrières douanières pour les importations de l'UE en provenance du Maroc. Néanmoins, un accord de libre-échange suppose l'élimination des barrières par tous les partenaires. On doit prévoir, donc, la réduction progressive des tarifs douaniers que le Maroc maintient pour les importations de l'UE. Dans ce cas, les prix relatifs des produits européens diminueraient au Maroc.

L'analyse à réaliser est donc la même que pour les pays européens et il s'agit d'évaluer l'augmentation des importations du Maroc à l'UE comme conséquence de l'effet de création et de diversion de commerce. Les résultats ici obtenus indiquent les variations totales dues à l'établissement du libre échange, mais les effets seraient logiquement distribués tout au long de la période de transition.

Création de commerce

A différence du cas de l'UE, on ne dispose pas d'estimations d'élasticité-prix des importations marocaines par produits. Il reste deux possibilités. La première c'est d'obtenir une élasticité-prix globale des importations marocaines estimée à partir d'une fonction d'importations et l'appliquer à tous les produits.

Effectivement, la fonction d'importation -qui utilise comme variables explicatives les prix relatifs et le PIB du Maroc- mène aux résultats suivants:

$$1n M_{\text{Mar}} = 6,8073 - 0,382 1n \text{PREL} + 0,0944 1n \text{PIB}_{\text{Mar}}$$

(5,989) (3,997) (8,361)

où l'élasticité-prix pour l'ensemble des importations adopte la valeur -0,382.

Une autre possibilité est d'adopter les estimations existantes pour la Communauté et supposer qu'elles sont valables pour le Maroc -étant donné que l'évidence empirique montre des différences minimales des élasticités-prix entre les régions géographiques.

Avec les données du tableau 16a, et en supposant une valeur unique pour l'élasticité, on obtient les résultats contenus dans le tableau 16b. L'Espagne et le Portugal sont les pays les plus bénéficiés par cette création de commerce entre le Maroc et l'UE. L'effet pour l'ensemble de l'UE n'est pas négligeable. Le Maroc augmenterait ses achats à cette zone d'un 5,4%. Cependant, on doit signaler que cet effet sera fractionné dans le temps, étant donné que les termes de l'accord prévoient une réduction progressive pendant une période de douze ans.

Tableau 16a
Importations provenant de l'UE. 1992. Milliers d'écus

	Tarif	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne	Élasticité
Prod. agropecuaires	9,4	243.413	99.582	1.275	20	24.816	-0,382
Prod. ind. extractives	3,0	69.573	30.380	5.543	1.771	20.036	-0,382
Prod. aliment. élaborés	6,8	50.697	17.795	1.510	72	2.925	-0,382
Prod. chimiques	13,7	303.426	148.523	18.064	4.140	39.528	-0,382
Mat. plastiques et caoutchouc	14,4	140.072	44.326	17.171	3.072	25.564	-0,382
Cuir et chaussures	29,4	58.388	28.488	18.997	358	6.967	-0,382
Papier, bois et meubles	16,5	139.726	63.589	13.558	7.754	38.384	-0,382
Textiles et vêtements	16,0	801.900	331.991	61.062	10.133	88.794	-0,382
Mat. construction	27,5	50.417	16.170	12.028	1.079	14.831	-0,382
Métaux	2,7	191.766	91.148	25.945	2.484	35.729	-0,382
Machin. et équipement	17,8	1.015.893	530.273	162.551	5.930	110.672	-0,382
Mat. transport	3,3	561.291	395.737	44.191	719	40.846	-0,382
Instrum. transport	29,5	81.778	46.694	6.796	181	8.519	-0,382
Autres manufactures	29,7	198.023	43.537	23.746	3.383	68.330	-0,382
TOTAL		3.906.363	1.888.233	412.437	41.096	525.941	

Source: EUROSTAT. Comext; GATT.

Tableau 16b
Estimation de l'effet de création du commerce. Milliers d'écus. Elasticité unique

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
Prod. agropecuaires	8.740,5	3.575,8	45,8	0,7	891,1
Prod. ind. extractives	797,3	348,2	63,5	20,3	229,6
Prod. aliment. élaborés	1.316,9	462,2	39,2	1,9	76,0
Prod. chimiques	15.879,5	7.772,8	945,4	216,7	2.068,7
Mat. plastiques et caoutchouc	7.705,1	2.438,3	944,5	169,0	1.406,2
Cuir et chaussures	6.557,4	3.199,4	2.133,5	40,2	782,4
Papier, bois et meubles	8.806,9	4.008,0	854,6	488,7	2.419,3
Textiles et vêtements	49.012,1	20.291,3	3.732,1	619,3	5.427,1
Mat. construction	5.296,3	1.698,7	1.263,5	113,3	1.558,0
Métaux	1.977,9	940,1	267,6	25,6	368,5
Machin. et équipement	69.076,7	36.056,4	11.052,8	403,2	7.525,3
Mat. transport	7.075,6	4.988,7	557,1	9,1	514,9
Instrum. transport	9.215,6	5.261,9	765,8	20,4	960,0
Autres manufactures	22.466,5	4.939,4	2.694,1	383,8	7.752,3
TOTAL	213.924	95.981	25.360	2.512	31.979
Importations totales	3.952.311	1.888.705	425.379	41.096	525.942
Accroissement des importations (%)	5,41	5,08	5,96	6,11	6,08

Source: Tableau 3.15a et élaboration propre.

Tableau 17a
Importations provenant de l'UE. 1992. Milliers d'écus

	Tarif	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne	Élasticité
Prod. agropecuaires	9,4	243.413	99.582	1.275	20	24.816	-0,50
Prod. ind. extractives	3,0	69.573	30.380	5.543	1.771	20.036	-0,96
Prod. aliment. élaborés	6,8	50.697	17.795	1.510	72	2.925	-0,56
Prod. chimiques	13,7	303.426	148.523	18.064	4.140	39.528	-0,96
Mat. plastiques et caoutchouc	14,4	140.072	44.326	17.171	3.072	25.564	-1,32
Cuir et chaussures	29,4	58.388	28.488	18.997	358	6.967	-1,27
Papier, bois et meubles	16,5	139.726	63.589	13.558	7.754	38.384	-0,80
Textiles et vêtements	16,0	801.900	331.991	61.062	10.133	88.794	-1,07
Mat. construction	27,5	50.417	16.170	12.028	1.079	14.831	-1,20
Métaux	2,7	191.766	91.148	25.945	2.484	35.729	-1,47
Machin. et équipement	17,8	1.015.893	530.273	162.551	5.930	110.672	-0,92
Mat. transport	3,3	561.291	395.737	44.191	719	40.846	-1,15
Instrum. transport	29,5	81.778	46.694	6.796	181	8.519	-1,26
Autres manufactures	29,7	198.023	43.537	23.746	3.383	68.330	-1,38
TOTAL		3.906.363	1.888.233	412.437	41.096	525.941	

Source: EUROSTAT. Comext; GATT.

Tableau 17b
Estimation de l'effet de création de commerce. Milliers d'écus. Elasticités variables

	Europe	France	Italie	Portugal	Espagne
Prod. agropecuaires	11.440,4	4.680,4	59,9	0,9	1.166,4
Prod. ind. extractives	2.003,7	874,9	159,6	51,0	577,0
Prod. aliment. élaborés	1.930,5	677,6	57,5	2,7	111,4
Prod. chimiques	39.906,6	19.533,7	2.375,8	544,5	5.198,7
Mat. plastiques et caoutchouc	26.624,9	8.425,5	3.263,9	583,9	4.859,2
Cuir et chaussures	21.800,9	10.636,8	7.093,1	133,7	2.601,3
Papier, bois et meubles	18.443,8	8.393,7	1.789,7	1.023,5	5.066,7
Textiles et vêtements	137.285,3	56.836,9	10.453,8	1.734,8	15.201,5
Mat. construction	16.637,6	5.336,1	3.969,2	356,1	4.894,2
Métaux	7.611,2	3.617,7	1.029,8	98,6	1.418,1
Machin. et équipement	166.362,6	86.837,5	26.619,4	971,1	18.123,6
Mat. transport	21.301,0	15.018,2	1.677,0	27,3	1.550,1
Instrum. transport	30.396,9	17.356,2	2.526,1	67,3	3.166,5
Autres manufactures	81.161,7	17.844,1	9.732,5	1.386,6	28.005,7
TOTAL	582.907	256.069	70.807	6.982	91.941
Importations totales	3.952.311	1.888.705	425.379	41.096	525.942
Accroissement des importations (%)	14,75	13,56	16,65	16,99	17,48

Source: *Élaboration propre.*

On peut observer (tableau 17a et 17b), que les résultats obtenus varient substantiellement selon l'hypothèse de l'élasticité-prix des importations marocaines qu'on adopte. Cependant, les limitations dérivées de l'estimation de la fonction d'importation (la variable PIB n'est pas significative et la variable prix relatifs se trouve dans la limite de signification), ainsi que les importantes différences qui normalement existent dans les élasticités -prix pour les différents

products, donnent plus de fiabilité aux résultats obtenus dans le tableau 17b. D'après ceci, l'accroissement des importations que le Maroc fait à l'UE serait considérable - presque le 15 pour cent - et l'Espagne serait le pays le plus avantage.

Détournement de commerce

Le premier pas sera obtenir une estimation de la réduction des prix des produits importés par le Maroc de l'UE comme conséquence de la disparition totale des barrières douanières existantes. A partir des tarifs douanières consignés dans le point antérieur, on arrive à une réduction des prix du 10,29%.

La même méthodologie de calcul employée pour l'UE est d'application maintenant à la diversion de commerce dans le Maroc, c'est-à-dire:

$$\Delta M_i^D = \left[\frac{M_i^{no-UE} \cdot M_i^{UE} \cdot s \cdot t}{M_i^{tot}} \right] \left[1 + \left(\frac{M_i^{no-UE}}{M_i^{tot}} \cdot s \cdot t \right) \right]$$

où ΔM_i^D est la variation des importations du bien i comme conséquence de la diversion de commerce, M_i^{no-UE} indique les importations du Maroc provenant de zones différentes à l'UE; M_i^{UE} est le volume d'importations provenant de l'UE; M_{tot} sont les importations totales du Maroc; s est l'élasticité de substitution; et t est la variation pourcentuelle des prix des importations comme conséquence de la libéralisation.

Ce calcul mène à une croissance des importations en provenance de l'UE qui peut être chiffrée en 308,9 millions d'ECU's (8,3%) dans le cas d'une élasticité de substitution de -2, ou en 161,25 millions d'ECU's (4,3%) pour une élasticité de substitution -1. L'évidence obtenue antérieurement paraît nous dire que pays comme l'Espagne et le Portugal seraient particulièrement bénéficiés de la croissance des exportations européennes au Maroc.

III. Conclusions

De l'analyse des points précédents résulte que l'effet pour le commerce des pays de l'UE de l'adoption d'un accord n'est pas toujours positif, sinon qu'il y a des bénéfices et des coûts pour les différents pays de l'UE.

Dans le cas où le Maroc effectuerait une libéralisation de ses importations en provenance de l'UE, l'effet de la création de commerce en plus des effets de la diversion des importations du Maroc en bénéfice de produits provenant de l'UE, mènerait à une croissance des exportations de l'UE-et aussi des divers pays méditerranéens- supérieure à l'augmentation des importations provenant du Maroc, ce qui se traduit "ceteris paribus" par des gains de bien-être pour l'UE.

Le point le plus sensible pour les partenaires d'un éventuel accord c'est la prévisible diversion de commerce entre les pays communautaires, qui pourrait avoir des conséquences négatives pour déterminés collectifs dans les pays membres. Comme on l'a déjà remarqué, les pays méditerranéens et, notamment l'Espagne et le Portugal, sont ceux qui montrent une majeure similarité de leur structure exportatrice avec celle du Maroc et pourraient résulter les plus affectés. De toute façon il ne faut pas oublier qu'en dehors de collectifs spécifiques relativement petits les impacts totaux sont d'ordre très limité.

Quant aux conséquences des effets de détournement de commerce, bien qu'il puisse comporter des pertes de bien-être pour l'économie mondiale, il impacte positivement sur les pays de l'UE. En somme, les effets statiques dérivés de l'élimination des barrières douanières du Maroc qui affectent l'UE donneraient lieu à une croissance du 23 pour cent des importations, distribuées tout au long de la période de transition.

Les gains et les coûts pour les pays méditerranéens de l'UE dérivés de l'établissement d'une zone de libre échange entre le Maroc et l'UE peuvent être évalués en perspective statique et dynamique. La perspective statique contemple uniquement les gains et les pertes dérivés des effets de création et de détournement de commerce pour les partenaires de l'accord d'intégration. La perspective dynamique implique la considération des éléments de transformation des structures économiques et institutionnelles qu'un accord entre pays peut faciliter et, dans le cas du Maroc, leur traduction en termes de croissance économique.

Quant à l'analyse statique il faut signaler que la perception matérielle des résultats n'est pas la même selon qu'on envisage la suppression de barrières douanières opérée par l'UE ou par le Maroc. Tandis que les effets de la première seraient expérimentés à court terme, la suppression des barrières douanières du Maroc aurait lieu au long d'une période de douze ans et leurs effets se fondraient avec les effets de l'ensemble des variables dynamiques qui vont agir sur les relations entre les deux partenaires dans cette période.

En synthèse, les effets commerciaux dérivés de la suppression par l'UE des barrières à l'importation du Maroc seraient:

- L'effet sur le volume global d'importations de l'UE serait très réduit étant donné que la part des importations en provenance du Maroc dans le total des importations est inférieure au 0,3 pour cent.
- L'impact sur le volume global des exportations du Maroc vers l'UE serait significatif, avec une augmentation entre le 6 et le 9 pour cent, selon la valeur adoptée pour l'élasticité de substitution et sur la base des exportations de 1992. Cette augmentation serait due exclusivement aux produits affectés par la suppression des barrières.
- La croissance des importations des pays méditerranéens de l'UE en provenance du Maroc pourrait être estimée approximativement, en France entre 4,5 et 10 pour cent, en Italie entre 4,5 et 7 pour cent, en Portugal entre 2 et 3 pour cent, et en Espagne entre 3 et 4,5 pour cent. Le commerce avec la France est le plus sensible à la suppression de barrières, suivi de l'Italie et l'Espagne. Les répercussions sur les importations portugaises plus réduites étant donné que les produits libéralisés n'ont pas un poids très substantiel. La France subit l'impact le plus important en termes absolus aussi, puisqu'il s'agit du pays membre avec le volume de commerce avec le Maroc plus élevés.
- On a estimé que l'origine de la variation des exportations marocaines serait: 30 pour cent création de commerce, 40 pour cent détournement de commerce de pays tiers, et 30 pour cent détournement de commerce intra-UE. Cette dernière partie représente une diminution du commerce intra-communautaire en faveur du commerce UE-Maroc. Autrement dit, les coûts en terme de détournement de commerce des préférences octroyés au Maroc sont substantiellement supérieurs aux gains de la création. De toute façon le bilan doit considérer aussi les effets de la libéralisation du Maroc vers l'UE qui sont largement favorables.
- Les effets de l'impact de la croissance des importations se concentre dans les régions européennes les plus spécialisées dans les activités objet de la libéralisation. Les régions qui produisent fruits et légumes en concurrence avec la production marocaine sont en nombre limité. Contrairement, l'habillement se trouve plus diffusé dans l'espace européen et, conséquemment, l'impact d'une suppression de barrières serait expérimenté de façon également diffuse sur les régions productrices. Ce fait ayant été établi, on peut avancer que le Portugal -et la région de Porto- est l'État membre qui apparaît le plus vulnérable à la concurrence des importations d'habillement en provenance du Maroc, comme a été signalé par l'indice de similarité des exportations entre les deux pays.
- L'Espagne apparaît comme l'État membre le plus affecté par l'accroissement de la concurrence des fruits et légumes marocaines. Une partie substantielle de la production

espagnole se trouve encore dans la catégorie de *commodity*, dans un stade de concurrence par les prix. Les régions où on peut prévoir les conséquences les plus négatives seraient les zones méditerranéennes -Comunidad Valenciana, Murcia, Andalucía Oriental - et Iles Canarias.

- Les régions productrices de fruits et légumes de l'Italie et de la France apparaissent mieux abritées de la concurrence des produits marocains grâce à la supérieure valeur ajoutée de leurs produits agricoles. Les producteurs des deux pays, en général, utilisent des stratégies de différentiation de produit, dénomination d'origine, sont présents dans les circuits internationaux de commercialisation rélevants, et comptent aussi avec une industrie transformatrice de produits agroalimentaires sophistiquée.

Les estimations antérieures représentent des approximations raisonnables aux effets commerciaux dérivés du traitement préférentiel des importations marocaines dans l'UE, en tout cas biaisés par excès. On pourrait attendre que l'impact réel de l'accroissement des exportations pour le Maroc soit mineur dans un certain degré puisque, comme résultat des accords multilatéraux de la Ronde Uruguay, l'UE doit réduire ses barrières commerciales agricoles sur une base de NPF, ce qui fait diminuer relativement la préférence pour le Maroc.

Les conséquences en terme d'analyse statique de la suppression par le Maroc des barrières à l'importation de l'UE seraient:

- Les effets de création d'échanges ont été estimés d'une magnitude d'environ le 14,7 pour cent des exportations de 1992.
- Le pays méditerranéen de l'UE le plus bénéficié serait l'Espagne avec une croissance de ses exportations vers le Maroc du 17,5 pour cent; la croissance est du 17 pour cent pour le Portugal; de 16,6 pour cent pour l'Italie; et, finalement, de 13,7 pour cent pour la France.
- L'augmentation des exportations européennes au Maroc par détournement de commerce à été estimée en 8,3 pour cent (élasticité de substitution hypothétique -2). Dans ce cas les effets de détournement sont beaucoup plus faibles que ceux de création dû à l'élévée part de marché de l'UE par rapport aux pays tiers dans le volume global des importations marocaines.
- La somme des effets de croissance sur les exportations européennes établit une bande de possibilités entre le 25 pour cent et le 19 pour cent (pour valeurs de l'élasticité de substitution entre -2 et -1).
- L'impact mentionné aurait lieu en étapes de façon progressive selon les préférences octroyées par le Maroc à l'UE. Ceci signifie que l'impact statique serait réduit par rapport à la croissance espéré de l'économie et le commerce extérieur marocain pendant la période de transition de douze ans.
- Les courants commerciaux et d'investissement entre le Maroc et les pays de l'UE montrent des oscillations intenses, ce qui indique qu'il serait prémature considérer les relations consolidés. Seulement la France apparaît avec un patron de relations diversifié et d'une croissance stable au cours des années. Les entreprises françaises montrent une bonne connaissance du marché marocain.

Sans oublier que les effets statiques sont seulement une part, et probablement non pas la plus importante, de l'ensemble de changements économiques dérivés d'un procès d'intégration commerciale.

Bibliographie

CLINE, W.R., KAWANABE, N., KRONSJÖ, T., et WILLIAMS, T. (1978), *Trade Negotiations in the Tokyo Round. A Quantitative Assessment*, Washington DC: Brookings Institution.*

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (1993), The European Community as a world trade partner, *European Economy*, n.52.

EDWARDS, S. (1993), Openness, Trade Liberalization, and Growth in Developing Countries, *Journal of Economic Literature*, 31, pp.1358-1393.

GATT (1989), *Maroc. Examen des Politiques Commerciales*. Genève.

GATT (1991), *Communautés Européennes. Examen des Politiques Commerciales*, Genève.

GREENAWAY, D. (1993), Liberalising Foreign Trade Through Rose Tinted Glasses, *Economic Journal*, 103, pp. 208-222.

HADDAD, M. (1993), *How Trade Liberalization Affected Productivity in Morocco*, World Bank Working Paper Trade Policy Series 1096.

KESSLER (1993), *Export Performance of Morocco and Tunisia. Recent Trends and Prospects. A Report to the World Bank*.

RUTHERFORD, T.F., RUTSTRÖM, E.E., et TARR, D. (1993), *Morocco's Free Trade Agreement with the European Community. A Quantitative Assessment*, Working Paper 1173, Washington DC: The World Bank.

TAYLOR, L. (1991), Economic Openness: Problems to the Century's End, en *Economic Liberalization: No Panacea*, Banuri T (ed.), Oxford et N.Y.: Oxford University Press, Clarendon Press.

Juin 1995